

**Votre inscription sera complète après avoir rempli les conditions suivantes :**

- 1. Le bulletin d'inscription est rempli**
- 2. La décharge pour les mineurs est renseignée si nécessaire**
- 3. Le règlement intérieur est approuvé par votre signature**
- 4. Une photo d'identité de l'élève est jointe au dossier**
- 5. Vous avez fourni un moyen de communication, mail (de préférence) ou 3 enveloppes timbrées**
- 6. Le règlement des trois trimestres ainsi que de la cotisation accompagnent l'ensemble**

**Ensuite, le professeur vous contacte personnellement pour définir avec vous le jour et la tranche horaire du cours qui vous conviendront.**

**Les cours ne pourront être suivis en l'absence d'une de ces conditions.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2008 – 2009

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : ...../...../.....  
ADRESSE : N° : ..... Rue : ..... Code postal : .....  
VILLE : ..... Domicile : ..... Portable : .....  
Email : ..... PROFESSION : .....  
Instrument : .....  
Je souhaite LOUER un instrument : OUI NON (L'Atelier Musical essaiera de répondre à un maximum de demandes)

**Responsable parental :** NOM : ..... PRENOM : .....

### CONDITIONS DE REGLEMENT :

Les cours sont payables à l'inscription en trois chèques encaissés au début de chaque trimestre.

*J'adhère à l'association « L'Atelier Musical ».*

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur qui régit l'association.*

Merci de préparer, pour l'inscription, 3 enveloppes timbrées à votre adresse **ou une boîte mail valide** et 1 photo d'identité.

Fait à Saint Georges Motel, le.....

Signature :

*N'oubliez pas de signer la décharge pour les mineurs et le règlement intérieur. Merci*

---

## DECHARGE (pour les mineurs)

Je soussigné(e), M..... autorise mon enfant  
Nom : ..... Prénom : ..... à venir et repartir seul(e) de son cours de « L'Atelier Musical »

OUI

NON

(Entourez votre réponse)

Si « L'Atelier Musical » n'a pu me prévenir à temps de l'annulation soudaine d'un cours, mon enfant est autorisé à quitter le lieu du cours avant la fin de l'heure prévue : OUI NON

Je décharge « L'Atelier Musical » de toute responsabilité quant à tout accident survenant à mon enfant en dehors de l'heure de cours assuré par l'association.

Les parents sont invités à vérifier la présence du professeur avant de laisser leur enfant.

Fait à Saint Georges Motel, le .....

Signature :

... / ...

**L'Atelier Musical**

Association Loi 1901 - 23, Rte d'Abondant 27710 Saint Georges Motel - tel : 02.37.43.52.17

[www.ateliermusicalsgm.com](http://www.ateliermusicalsgm.com)

# REGLEMENT INTERIEUR

**Article 1** : Les cours de musique étant dispensés au sein de la Salle des associations de Saint Georges Motel, nous demandons aux élèves et adhérents le respect des locaux et du matériel mis à disposition.

**Article 2** : Les élèves sont priés de respecter l'horaire des cours.

**Article 3** : Pour les cours d'éveil tout particulièrement, nous demandons aux parents de prendre toutes les dispositions pour que les cours commencent et se terminent à l'heure, l'Atelier Musical ne pouvant assurer une garderie.

**Article 4** : L'adhésion à l'association est obligatoire et l'engagement pris auprès du professeur vaut pour une année entière. Les cours sont payables à l'inscription en trois chèques encaissés au début de chaque trimestre.

**Article 5** : En cas d'absence de l'élève à un des cours, ce cours ne pourra être ni reporté, ni remboursé.

**Article 6** : En cas d'absence du professeur, le cours sera reporté ultérieurement.

**Article 7** : Pour les mineurs, les parents sont invités à vérifier la présence du professeur avant de laisser leur enfant.

Signature :

---

## TARIFS

Adhésion : 25€ par FOYER.

Cotisation forfaitaire **pour les Habitants de SAINT GEORGES MOTEL** : ( sous réserve d'un justificatif de domicile de – de 3 mois)

*Pour les instruments et le chant individuel cours de 30 mn* : 125 € au trimestre

*Pour l'Eveil Musical des enfants de 4 à 7 ans*

45 € par Trimestre, séances de 30 mn par semaine.

*Ensemble vocal et chorale d'enfants :*

30€ par trimestre, séances d'1h par semaine.

*Atelier Musical (coaching de groupe) :*

110 € par trimestre, séances d'1h par semaine ou 2h sur 15 jours selon l'Atelier.

*Cours de solfège enfant – 18 ans :*

45€ par trimestre, séances de 30 mn par semaine.

*Cours de solfège adulte :*

70€ par trimestre, séances de 45 mn par semaine.

Cotisation forfaitaire **pour les Habitants hors commune** :

*Pour les instruments et le chant individuel cours de 30 mn* : 145 € au trimestre

*Pour l'Eveil Musical des enfants de 4 à 7 ans*

50 € par Trimestre, séances de 30 mn par semaine.

*Ensemble vocal et chorale d'enfants :*

35€ par trimestre, séances d'1h par semaine.

*Atelier Musical (coaching de groupe) :*

115 € par trimestre, séances d'1h par semaine ou 2h sur 15 jours selon l'Atelier.

*Cours de solfège enfant – 18 ans :*

50€ par trimestre, séances de 30 mn par semaine.

*Cours de solfège adulte :*

75€ par trimestre, séances de 45 mn par semaine.

**Les classes ne seront ouvertes qu'à partir de :**

4 élèves pour l'éveil musical et les cours de solfège.

3 élèves pour l'Atelier Musical (coaching de groupe).

10 élèves pour l'ensemble vocal et la chorale d'enfants.

Sur acceptation du professeur pour les cours individuels d'instrument.

**L'Atelier Musical**

Association Loi 1901 - 23, Rte d'Abondant 27710 Saint Georges Motel - tel : 02.37.43.52.17

[www.ateliermusicalsgm.com](http://www.ateliermusicalsgm.com)